Nations Unies S/2007/688



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 novembre 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 28 novembre 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1782 (2007) du Conseil de sécurité concernant la Côte d'Ivoire, au paragraphe 8 de laquelle le Conseil a décidé de proroger le mandat du Groupe d'experts jusqu'au 31 octobre 2008 et m'a demandé de prendre les mesures administratives nécessaires.

Par conséquent, je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire, j'ai nommé les experts suivants :

Grégoire Bafouatika (Congo) (aviation)
Lipika Majumdar Roy Choudhury (Inde) (questions financières)
Agim de Bruycker (Belgique) (diamants)
Claudio Gramizzi (Italie) (armes)
Vernon Paul Kulyk (Canada) (questions douanières)

J'ai désigné Mme Lipika Majumdar Roy Choudhury coordonnatrice du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ces informations à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-61999 (F) 301107 301107